

Une équipe pluridisciplinaire

■ Des compétences multiples

Des regards croisés sur le développement et les territoires

L'agence rassemble une quarantaine de professionnels de disciplines et de compétences complémentaires, couvrant les divers champs du développement urbain.

Leurs regards croisés, où chacun est à la fois spécialiste et porteur d'une culture commune, permettent des approches transversales qui enrichissent la réflexion.

Dégagée de l'action directement opérationnelle, l'équipe intervient dans un esprit de liberté intellectuelle, de responsabilité et de sens du service public. Dans ses études, elle travaille avec rigueur et veille à l'appropriation de ses travaux par les élus, les administrations et ses partenaires.

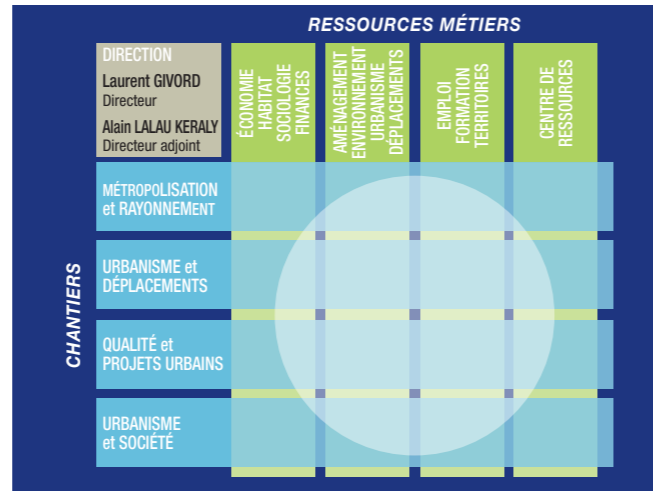
■ Des collaborations multiples

Des liens avec la recherche

L'agence s'appuie sur un large partenariat qui lui permet d'enrichir ses études.

Elle participe à des recherches en collaboration avec différents laboratoires des universités rennaises. Elle reçoit de nombreux stagiaires universitaires et ses chargés d'études interviennent fréquemment dans des formations.

Elle s'appuie sur le réseau Futuribles pour ses réflexions prospectives. Elle publie des notes et études en coédition avec l'INSEE Bretagne. Elle coproduit des observatoires avec d'autres organismes tels que le Codespar, l'Apras¹, etc.



■ Un réseau : la FNAU²

Un réseau de 51 agences et 1 500 professionnels

L'Audiar fait partie du réseau des 51 agences d'urbanisme³ de France fédérées par la Fnau.

Celle-ci permet, en particulier dans ses clubs thématiques, aux 1 500 professionnels des agences de capitaliser leurs connaissances, de mutualiser leurs expériences et d'améliorer leurs savoir-faire.

Elle ouvre ainsi la vision de chaque agence sur d'autres agglomérations françaises et européennes et contribue ainsi à créer une culture commune dans le domaine de l'aménagement des territoires et du développement urbain.

¹ Association pour la promotion et l'action sociale

² Fédération nationale des agences d'urbanisme

³ Au 1er octobre 2007

Centre de documentation de l'Agence d'urbanisme



Ce centre réunit les études de l'Agence d'urbanisme et les travaux de ses partenaires dans un souci de veille et d'anticipation des évolutions de l'agglomération et du Pays de Rennes. Il propose également un fonds documentaire portant notamment sur l'aménagement du territoire et le développement local.

Cette documentation, mise à disposition des chargés d'études de l'Agence et de ses partenaires, est également accessible au public, principalement les élus, chercheurs, étudiants et professionnels.

Contacts

- > Nathalie LABORDE-MILAA 02 99 01 85 22
- > Françoise LANDIN 02 99 01 86 64
- > courriel : documentation@audiar.org

Horaires d'ouverture

- > Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00
- > Pour les fermetures annuelles, consulter le site internet de l'Audiar

Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise
4 avenue Henri Fréville - CS 40716 - 35207 Rennes Cedex 2
Standard : 02 99 01 86 40
Fax : 02 99 01 86 69
www.audiar.org

Plan d'accès

Méto : station Clemenceau
Bus : ligne 33
Parking relais Henri Fréville à 700 m



OCTOBRE 2007

L'agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise



Depuis plus de 35 ans, l'AUDIAR accompagne le développement de l'agglomération rennaise et de son aire d'influence, "l'aire urbaine".

C'est un outil d'aide à la décision, dans les domaines de l'aménagement et du développement urbain, au service de ses membres (Etat et collectivités territoriales...) et de ses partenaires.

Elle est également un lieu de débat entre tous les acteurs de l'aménagement de l'agglomération, du Pays de Rennes et de l'aire urbaine.





Un lieu de dialogue pour un projet partagé

■ Un élargissement progressif des missions et du territoire

Les agences d'urbanisme sont nées de la loi d'orientation foncière du 30 décembre 1967 dans le but de maîtriser l'organisation des agglomérations.

De l'aménagement urbain au développement des territoires

L'Audiar a été créée en 1972 par le District de Rennes¹ et l'Etat. Son partenariat s'est aujourd'hui élargi au Département d'Ille-et-Vilaine, aux communautés de communes avoisinantes, au Pays de Rennes, aux communes, aux universités...

A l'origine essentiellement axées sur l'urbanisme et l'habitat, les réflexions de l'agence se sont étendues progressivement à l'ensemble des champs du développement urbain et de l'aménagement du territoire : économie, déplacements, environnement, agriculture, modes de vie, finances locales, emploi-formation...

■ Un statut partenarial

L'Audiar est une association de droit privé qui remplit des missions de service public, sous l'impulsion d'un conseil d'administration et d'une assemblée générale.

C'est un lieu où tous les partenaires du développement local échangent leurs informations, partagent leurs diagnostics, concertent leurs actions en vue de coordonner leurs politiques.

En effet, aujourd'hui, les frontières de la ville se sont élargies à l'échelle d'une "ville-archipel" et c'est dans la synergie de territoires imbriqués les uns aux autres que se construit un développement cohérent.

Par leurs adhésions et subventions, ses membres financent un programme de travail mutualisé. Celui-ci est soumis à l'avis du Codespar². L'Audiar contribue ainsi à forger une « culture commune » et rend possible l'élaboration de projets de développement partagés.

¹ devenu Communauté d'agglomération de Rennes Métropole au 1er janvier 2000

² Codespar : Conseil de développement économique et social du pays et de l'agglomération de Rennes, qui réunit, aux côtés des élus, les principaux partenaires économiques, sociaux et associatifs.

Un partenariat à l'échelle du département d'Ille-et-Vilaine



Un outil d'aide à la décision

Outil de prospective, d'observation et d'expertise, mais aussi d'animation et de dialogue, l'Audiar travaille à toutes les échelles (quartier, commune, pays, zone d'emploi, département, région...). Elle prépare ainsi les décisions des élus et des administrations sur les principaux dossiers qui engagent l'avenir de l'aire urbaine.

Selon les termes fixés par la loi sur les agences d'urbanisme, l'Audiar a "pour mission de suivre les évolutions urbaines, de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement, à l'élaboration des documents d'urbanisme, notamment des schémas de cohérence territoriale et de préparer les projets d'agglomération dans un souci d'harmonisation des politiques publiques".

Elle intervient en amont des décisions et se met en retrait dès l'entrée en phase opérationnelle pour laisser la place aux services des collectivités, SEM (Sociétés d'économie mixte), promoteurs privés...

■ La prospective

Prévoir pour alerter et proposer

L'Audiar contribue à "éclairer l'avenir", à identifier les enjeux de demain, tâche placée au cœur de ses missions dès son origine puisqu'elle a été créée pour "penser les problèmes futurs : Comment vivrons-nous demain ? Quels seront nos problèmes en matière de circulation ? d'urbanisation ? Aurons-nous suffisamment d'équipements collectifs ?..." (délibération du District de Rennes du 17/09/1971 sur la création de l'Audiar).

Ainsi, l'agence prépare ou participe activement aux grands dossiers de prospective de l'aire urbaine, comme le Scot (Schéma de cohérence territoriale), les PLH (Programmes locaux de l'habitat), le devenir de l'axe Saint-Malo – Rennes – Nantes...

■ L'observation et la veille

Observer pour anticiper



Pour prévoir et agir, il faut connaître. L'Audiar construit la mémoire de l'aire urbaine de Rennes à travers ses nombreux observatoires qui permettent d'appréhender les évolutions futures (démographie, économie, habitat, emploi-formation, équipements, déplacements...).

Ceux-ci fournissent également des indicateurs de suivi et d'évaluation des projets mis en œuvre par les collectivités comme le baromètre du développement durable pour le projet communautaire de Rennes Métropole ou l'observatoire des déplacements pour le PDU (Plan de déplacements urbains).

Ils sont aussi, de plus en plus, des lieux partenariaux d'échanges. Ainsi, l'observatoire de l'habitat ou celui de l'emploi-formation rassemblent les acteurs qui interviennent dans ces champs : collectivités locales, administrations, organismes spécialisés, professionnels...

■ L'animation et l'intermédiation

Partager pour agir ensemble

L'agence intervient sur les grands dossiers de l'aire urbaine où elle contribue à une co-élaboration des projets, tel que le Scot où l'Audiar organise une réflexion prospective avec tous les acteurs du Pays de Rennes. Autre lieu d'échanges, le club de prospective économique rassemble des responsables de l'économie et de l'aménagement de différentes institutions.

L'Audiar participe également à l'animation du Codespar (Conseil de développement économique et social du pays et de l'agglomération de Rennes), notamment dans ses missions de concertation, de mobilisation et de coopération des acteurs locaux.



■ L'expertise et le conseil

Identifier les enjeux pour y répondre

L'Audiar effectue des travaux spécifiques à la demande de diverses collectivités ou administrations et leur sert également d'appui et de conseil. Ainsi, elle réalise ou contribue à des études qui concernent la planification urbaine (projets urbains communaux ou intercommunaux, plans locaux d'urbanisme...), les formes urbaines, la politique de l'habitat, la fiscalité communautaire, l'économie sociale et solidaire...

